

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

THEAM MULTI-STRATEGY LOW VOL (FR0013112679)

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France, une société de gestion appartenant au groupe BNP Paribas.

Objectifs et politique d'investissement

Objectif de gestion :

L'objectif de gestion du FCP est, sur un horizon d'investissement de 3 ans, de maximiser la performance du portefeuille sous la contrainte de respecter un objectif de volatilité annualisée de 2% en moyenne. L'équipe de gestion cherchera par différentes techniques de gestion, détaillées ci-dessous, à réduire l'impact des événements de marché significatifs sur la valorisation du portefeuille. La gestion est mise en oeuvre de façon principalement discrétionnaire.

Caractéristiques essentielles du FCP :

Afin d'atteindre l'objectif de gestion sous la contrainte de respecter le niveau cible de volatilité, l'équipe de gestion expose le portefeuille du FCP à une sélection diversifiée de stratégies dynamiques dans les limites de volatilité du FCP. Ces stratégies sont constituées, pour toutes les classes d'actifs investies :

- d'un ensemble de positions directionnelles sur les marchés mondiaux développés et émergents d'actions, de taux, de crédit, d'indices de matières premières (hors matières premières agricoles, via des instruments dérivés), de devises, ainsi que sur les niveaux de volatilité des actions, des indices boursiers, des taux d'intérêts et des changes.

- d'un ensemble de stratégies d'arbitrages visant à générer de la performance dans un cadre de risque mesuré. Ces stratégies relatives sont mises en oeuvre sur les mêmes classes d'actifs que les stratégies directionnelles.

Le calibrage de la taille de chacune de ces stratégies dans le FCP s'effectue selon une approche «budget de risque» en tenant compte d'éléments de suivi du risque, notamment une volatilité cible du FCP de 2%.

En cohérence avec la contrainte de respecter l'objectif cible de volatilité, le levier indicatif pourra représenter jusqu'à 2,6 fois l'actif net du FCP. Cependant, en fonction de la volatilité des sous-jacents, le FCP se réserve la possibilité d'atteindre un niveau de levier plus élevé (dans la limite de 5 fois l'actif net du FCP).

Autres informations :

- Durée d'investissement recommandée: 3 ans

- Souscripteurs concernés: tous souscripteurs, FCP plus particulièrement destiné aux OPC et aux investisseurs institutionnels.

- Affectation des sommes distribuables : capitalisation

Périodicité de calcul de la valeur liquidative: Quotidienne, à l'exception des samedis, dimanches, des jours fériés légaux en France, des jours de fermeture des marchés français (calendrier officiel d'Euronext).

- Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées du lundi au vendredi à 12 heures. Les ordres centralisés un jour donné à 12 heures sont exécutés sur la base de la valeur liquidative datée du même jour. Les demandes reçues les weekend et jours fériés sont centralisées le premier jour ouvré suivant.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible

Risque plus élevé

Rendement potentiellement plus faible

Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du FCP.

- La catégorie de risque associée à ce FCP n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

- La catégorie la plus faible ne signifie pas «sans risque».

La gestion diversifiée et l'objectif de volatilité justifient la catégorie de risque.

Risque(s) important(s) non pris en compte dans l'indicateur dont la réalisation peut entraîner une baisse de la valeur liquidative :

- **Risque de contrepartie:** lié à la capacité de la contrepartie sur les marchés de gré à gré à respecter ses engagements tels que le paiement, la livraison ou le remboursement.

- **Risque de crédit:** risque de dégradation de la signature d'un émetteur ou sa défaillance pouvant entraîner une baisse de la valeur des instruments financiers qui lui sont associés.

- **Risque lié aux instruments dérivés:** L'utilisation de produits dérivés peut amplifier les variations de la valeur des investissements et donc accroître la volatilité des rendements.

- **Risque de liquidité:** Ce risque résulte de la difficulté de vendre un titre à sa juste valeur et dans un délai raisonnable du fait d'un manque d'acheteurs.



Frais

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du FCP y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année	
Frais courants	0,51%(*)
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances	
Commission de performance	10,00% (*) par an au-delà de la performance nette de l'EONIA.

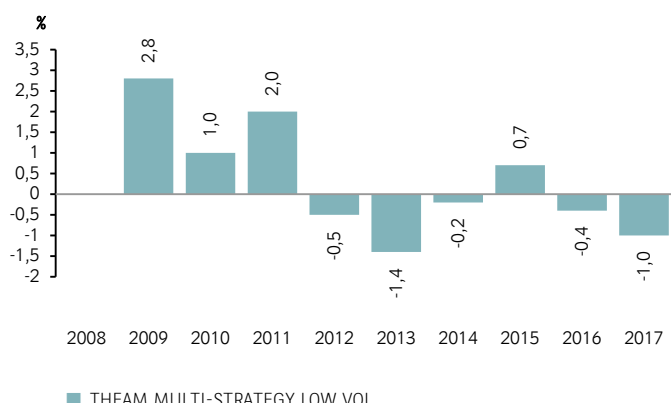
Les frais d'entrée et de sortie sont des maxima. Dans certains cas, ces frais sont moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

(*) Le pourcentage de frais courants se fonde sur les frais annualisés précédemment facturés au FCP. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Il ne comprend pas :

- les frais d'intermédiation, excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
- les commissions de surperformance

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "Frais et commissions" du prospectus du FCP, consultable via le site Internet www.bnpparibas-am.com.

Performances passées



- Les performances passées ne sont pas un indicateur des performances futures ;
- Les performances sont calculées nettes de frais de gestion ;
- La part a été lancée le 10 novembre 2016 ;
- Les performances passées ont été évaluées en EUR.
- Le FCP a été créé le 10 novembre 2016 ;
- Les performances affichées reprennent l'historique des performances et de frais du compartiment MULTI-STRATEGY LOW VOL de la SICAV luxembourgeoise PARVEST à la suite de l'absorption de celui-ci par le FCP.

Informations pratiques

- Dépositaire : BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES
- Les détails de la politique de rémunération actualisée sont disponibles sur le site internet <http://www.bnpparibas-am.com/fr/politique-de-remuneration> ou sur simple demande écrite auprès de la société de gestion.
- La responsabilité de BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du FCP.
- Les DICI, prospectus et derniers documents annuels et périodiques du FCP sont adressés dans un délai de huit jours ouvrés sur simple demande écrite des porteurs de parts auprès de: BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France - Service Client - TSA 47000 - 75318 Paris Cedex 09.
- La valeur liquidative du FCP est disponible sur le site Internet www.bnpparibas-am.com.
- Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de ce FCP peuvent être soumis à imposition. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès d'un conseiller fiscal.

Le FCP a été agréé en France et est réglementé par l'Autorité des marchés financiers.

BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT France est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 9 février 2018.